

Réf: Dossier N° 144730

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EL – OLAM CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – 2 Plateaux,
Non loin de la Pharmacie des Grâces, Lot 888, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EL – OLAM CONSTRUCTION »

Objet : Tous travaux de construction

- La promotion immobilière
- Le génie civil et BTP
- La vente de matériaux de construction
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés

commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – 2 Plateaux,
Non loin de la Pharmacie des Grâces, Lot 888, Ilot 00

Dirigeant(s) : M LOGNON PREGNON OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08751 du 27/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43876/GTCA/RC/2022 du 27/09/2022

